

PCDR VILLE DE LIMBOURG

PARTIE 4 : STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT



Lierneux, version juillet 2023

LACASSE-MONFORT sprl
Petit Sart, 26
4990 Lierneux
t +32 80 41 86 81 ou +32 80 28 08 77
e vl@sml-ingenieurs.eu ou cr@sml-ingenieurs.eu

Sommaire

A	Elaboration de la stratégie.....	4
1.	Construction de la stratégie avec la CLDR	4
2.	Présentation des objectifs	4
3.	Prise en compte des stratégies communales et supracommunales	4
4.	La stratégie de développement	10
B	Présentation de la stratégie et des objectifs de développement	11
C	Tableau général des indicateurs	24

A Elaboration de la stratégie

1. Construction de la stratégie avec la CLDR

Vu la situation particulière vécue par la commune de Limbourg dans le cadre de sa reconstruction post inondation et vu la demande de la CLDR (lors de sa 1^{ère} réunion du 8/09/2022), l'auteur a été chargé de proposer une ébauche de stratégie. Celle-ci s'est basée sur l'ensemble des informations à disposition en particulier les consultations des Citoyens.

Une 1^{ère} version de la stratégie a donc été présentée lors de la 2^{ème} réunion de CLDR, en lien avec le listing « brut » des projets. 5 objectifs de développement précisés par 12 objectifs opérationnels ont été proposés. Sur cette base, 5 groupes de travail thématiques ont eu lieu afin de trier ce listing et de vérifier l'adéquation des projets avec chacun des objectifs de la proposition de stratégie.

Ensuite, le listing de projets trié par la CLDR a été affiné par des expertises internes à la Ville (administration et collège). Cela a conduit l'auteur à modifier les objectifs opérationnels concernant l'environnement.

La CLDR a validé la stratégie adaptée lors de sa 3^{ème} réunion (du 5 juillet 2023), concomitamment au catalogue de projets, afin que ceux-ci soient cohérents entre eux.

Finalement, cette stratégie est composée de 5 objectifs de développement expliqués par 11 objectifs opérationnels.

2. Présentation des objectifs

Chaque objectif est succinctement expliqué avec les objectifs opérationnels et les éléments principaux du diagnostic partagé. Parallèlement, des effets multiplicateurs attendus renforcent la pertinence de chaque objectif.

3. Prise en compte des stratégies communales et supracommunales

Bien que le lien avec les autres plans et programmes à l'échelle locale et/ou supracommunale ne soit réglementairement demandé qu'au niveau des fiches projets, il a semblé pertinent de faire ce lien au niveau de la stratégie. En effet, cela permet d'avoir une vision d'ensemble et des correspondances globales entre les différentes stratégies.

Le lien a été étudié de manière systématique avec les stratégies particulières que sont le **SDC**¹ (1995), le **PST**² (2019-2023), le **LEM**³ (2016) et le **GAL**⁴ (2023), dont les stratégies sont présentées dans la partie 1.

De manière générale, le **SDC** présente des objectifs communs avec le PCDR pour les thématiques de l'aménagement du territoire, du logement et du patrimoine, des services à la

¹ Schéma de Développement Communal

² Plan Stratégique Transversal

³ Liège Europe Métropole : stratégie à l'échelle de l'arrondissement de Verviers

⁴ Groupe d'Action Locale : stratégie à l'échelle des 8 communes d'Aubel, de Herve, Limbourg, d'Olne, de Pepinster, Plombières, Thimister-Clermont, Welkenraedt

population et de la mobilité. En particulier, les priorités suivantes du SDC sont particulièrement communes avec les objectifs de ce PCDR.

- Promouvoir un développement contrôlé de Limbourg
 - Respecter les spécificités des différents villages et leurs potentialités
 - Accueillir une population diversifiée
 - Prioriser l'urbanisation
- Valoriser le centre de Dolhain
 - Affirmer Dolhain comme le centre attractif de l'entité
 - Favoriser la mixité des fonctions
- Assurer des moyens de communication sécurisés
 - Organiser les moyens de déplacements de manière à permettre davantage de mobilité au plus grand nombre, notamment encourager la marche à pied et l'usage du vélo et améliorer le fonctionnement des transports en commun

Le **PST**, de par son essence même, aborde toutes les thématiques du PCDR.

La stratégie du **LEM** est cohérente sur les thématiques de l'environnement, de l'énergie, de l'agriculture et de la ruralité, du logement et des services, de l'entrepreneuriat, de la mobilité et du tourisme (en partie).

Dans le cadre de la nouvelle programmation LEADER 2023-2027, le **GAL** a organisé sa nouvelle stratégie autour des 9 enjeux prioritaires suivants :

- « pour une économie collaborative, créatrice d'emplois nouveaux et génératrice de sens et de valeurs pour tous les talents du territoire » (cohérent avec l'objectif « économie » du PCDR)
- « pour des systèmes agricoles locaux vivants, résilients et autonomes » (cohérent avec l'objectif « économie » du PCDR)
- « pour des éléments et paysages naturels fonctionnels »
- « pour un territoire conscient de son paysage et de ses atouts pour des mobilités alternatives et interreliées » (cohérent avec l'objectif « mobilité » du PCDR)
- « pour une production et consommation d'énergie optimales, basées sur les atouts du territoire » (cohérent avec l'objectif « environnement » du PCDR)
- « pour une culture populaire et de proximité » (cohérent avec l'objectif « convivialité » du PCDR)
- « pour une société inclusive et des citoyens engagés » (cohérent avec l'objectif « convivialité » du PCDR)
- « pour un tourisme doux et un patrimoine viaire fonctionnel » (cohérent avec l'objectif « économie » du PCDR).

De manière plus ponctuelle, **les plans wallons** ont également été reliés à la stratégie du PCDR pour des thématiques précises.

- Plan de relance de la Wallonie (2021) qui englobe les 2 plans suivants (qui seront donc ceux étudiés)
 - Déclaration de Politique Régionale (2019-2024) : 29 chapitres qui comprennent tous les thèmes abordés par le PCDR, notamment : économie circulaire, logement, énergie, mobilité, agriculture, nature et biodiversité, environnement, citoyenneté, patrimoine, services
 - Get up Wallonia (2021) : 5 axes (miser sur la jeunesse et les talents des Wallon.ne.s, assurer la soutenabilité environnementale, amplifier le développement économique, soutenir le bien-être, la solidarité et l'inclusion sociale de chacun.e, garantir une gouvernance participative et innovante) : cohérents avec les objectifs « convivialité », « économie » et « environnement » du PCDR
- Plan Horizon Proximité (2021) : 5 axes (économie, numérique, formation, aménagement du territoire, tourisme) : cohérents avec l'objectif « économie » du PCDR
- Circular Wallonia (2021) : 5 axes (notamment le 2^{ème} : demande et consommation de biens et services circulaires) et 10 ambitions (notamment la 4^{ème} : mettre en capacité les consommateurs) : cohérents avec l'objectif « économie » du PCDR
- Plan genre (2020-2024) : 44 mesures : la composition de la CLDR est par définition évaluée sous l'angle du genre (thématique de la gouvernance).
- Plan Air Climat Energie à l'horizon 2030 (2023) – PACE 2030 : 5 objectifs (décarbonation ; efficacité énergétique ; marché de l'énergie ; recherche, innovation et compétitivité ; relatifs à la qualité de l'air) cohérents avec les objectifs « mobilité », « économie » et « environnement » du PCDR
- Plan LGBTQIA+ (2022-2024) : 16 mesures non abordées spécifiquement par la stratégie du PCDR
- Plan de lutte contre le racisme (2023-2026) : 38 mesures non abordées spécifiquement par la stratégie du PCDR
- Stratégie régionale de mobilité (2019-2030) : 3 leviers, 10 piliers et 35 actions pour la mobilité des personnes (notamment l'action « connecter les territoires ruraux au réseau intégré », le pilier « doubler l'offre de solutions de mobilité ») ; 3 leviers, 9 piliers et 24 actions pour la mobilité des marchandises (notamment l'action « optimiser la circulation des marchandises en ville ») dans laquelle s'inscrivent les objectifs « mobilité » et « économie » du PCDR
- Plan wallon environnement-santé (2019-2023) : 5 axes (particulièrement le 1^{er} : répondre aux enjeux de santé liés à l'environnement) : cohérents avec l'objectif « environnement » du PCDR

- Plan wallon des déchets-ressources (2018) : 6 cahiers (cadre, prévention, gestion des déchets ménagers, gestion des déchets industriels, gestion de la propreté publique, impacts)
- Plan de sortie de la pauvreté (2020-2024) : volet transversal du plan, volet politiques sociales du plan avec ses 3 axes et ses 28 mesures, le contexte prenant en compte spécifiquement les inondations de juillet 2021 et les thématiques du logement et de la mobilité sont abordées, de même que dans le PCDR.
- Plan Digital Wallonie (2019-2024) : 5 ambitions majeures (usages numériques, économie numérique, administration numérique, territoire intelligent, innovation numérique) non abordées spécifiquement par la stratégie du PCDR
- Plan Wallonie cyclable 2030 : 4 volets (assurer la gouvernance, rouler et stationner en sécurité, offrir des services, communiquer et sensibiliser) et 19 mesures (notamment « définir des réseaux cyclables wallon utilitaires et récréatifs », « offrir un stationnement vélo répondant aux différents besoins »)
- Stratégie wallonne du développement durable (n°3) 2022 : 16 actions notamment « améliorer la résilience de la Wallonie face aux risques environnementaux », « promouvoir des dispositifs de participation citoyenne » : cohérent avec l'objectif « environnement » du PCDR
- Manger demain (2018) : l'alimentation durable dans les cantines et Food wallonia proposant 6 objectifs stratégiques, notamment « garantir la disponibilité et l'accès de tous à une alimentation relevant d'un système alimentaire durable »

Résumé des liens entre les objectifs du PCDR de Limbourg et les stratégies communales et supracommunales⁵

		Objectif « économie »	Objectif « environnement »	Objectif « logement, aménagement du territoire, patrimoine »	Objectif « mobilité »	Objectif « convivialité »
		Soutenir une économie locale en recherchant un équilibre entre les différentes activités économiques et le respect de la qualité dans les villages	Améliorer la résilience environnementale du territoire par des actions ambitieuses comme par de petits gestes (suite aux inondations, aux crises sanitaire et énergétique)	(Re)Concilier le futur et le passé tant en termes de patrimoine qu'en termes d'aménagement du territoire et de logement	Augmenter la part des déplacements durables	Offrir les conditions pour une mixité sociale harmonieuse et une implication active des citoyens dans tous les domaines
échelle internationale	Euregio Meuse-Rhin					
	Grande région					
	Parc des Trois Pays					
	Convention des Maires					
échelle régionale	Plan de relance de la Wallonie (2021) o Déclaration de Politique Régionale (2019-2024) o Get up Wallonia (2021)					
	Plan Horizon Proximité (2021)					
	Circular Wallonia (2021)					
	Plan genre (2020-2024)					
	Plan Air Climat Energie à l'horizon 2030 (2023)					
	Plan LGBTQIA+ (2022-2024)					
	Plan de lutte contre le racisme (2023-2026)					
	Stratégie régionale de mobilité (2019-2030)					
	Plan wallon environnement-santé (2019-2023)					
	Plan wallon des déchets-ressources (2018)					
	Plan de sortie de la pauvreté (2020-2024)					
	Plan Digital Wallonie (2019-2024)					
	Plan Wallonie cyclable 2030					
	Stratégie wallonne du développement durable (n°3) 2022					
Manger demain (2018)						
échelle supra communale	Liège Europe Métropole (2016)					
	Groupe d'Action Locale (2023)					
	Contrat de rivière (2023-2025)					
	Schéma de Développement Territorial (2023)					
	o Déclaration de Politique Provinciale (2019-2024) o Programme Stratégique Transversal Provinciale					
	Schéma Stratégique de la Vesdre (2023)					
	PCDR de la Commune voisine de Baelen (en cours)					
PCDR de la Commune voisine de Jalhay (2023)						
échelle communale	Schéma de Développement Communal (1995)					
	Programme Stratégique Transversal (2019-2023)					
	Plan Communal de Mobilité (2008)					

⁵ En rouge, les liens à finaliser dans l'attente de la validation de ces documents. Ce tableau sera agrandi dans la forme finale afin de le rendre lisible

Vu le processus actuel de révision et d'adoption du **Schéma de Développement du Territoire (2023)**, il a été également mis en relation les objectifs principaux.

La structuration du SDT pour le territoire à l'horizon 2050 s'appuie sur la définition de concepts territoriaux (notamment les centralités), 12 défis, une vision regroupant 6 ambitions, 3 axes proposant chacun 6 ou 7 objectifs. Parmi ceux-ci, les suivants sont particulièrement communs avec les objectifs de ce PCDR.

- Axe 1 : Soutenabilité et adaptabilité

SA2 Rencontrer les besoins actuels et futurs en logements accessibles et adaptés aux évolutions socio-démographiques, énergétiques et climatiques

SA4 Soutenir les modes de transport plus durables adaptés aux spécificités territoriales et au potentiel de demande

SA5 Réduire la vulnérabilité du territoire et de ses habitants aux risques naturels et technologiques et à l'exposition aux nuisances anthropiques

SA6 Valoriser les patrimoines naturels, culturels et paysagers et les préserver des pressions directes et indirectes de l'urbanisation

- Axe 2 : Attractivité et innovation

AI4 Faire des atouts du territoire un levier de développement touristique

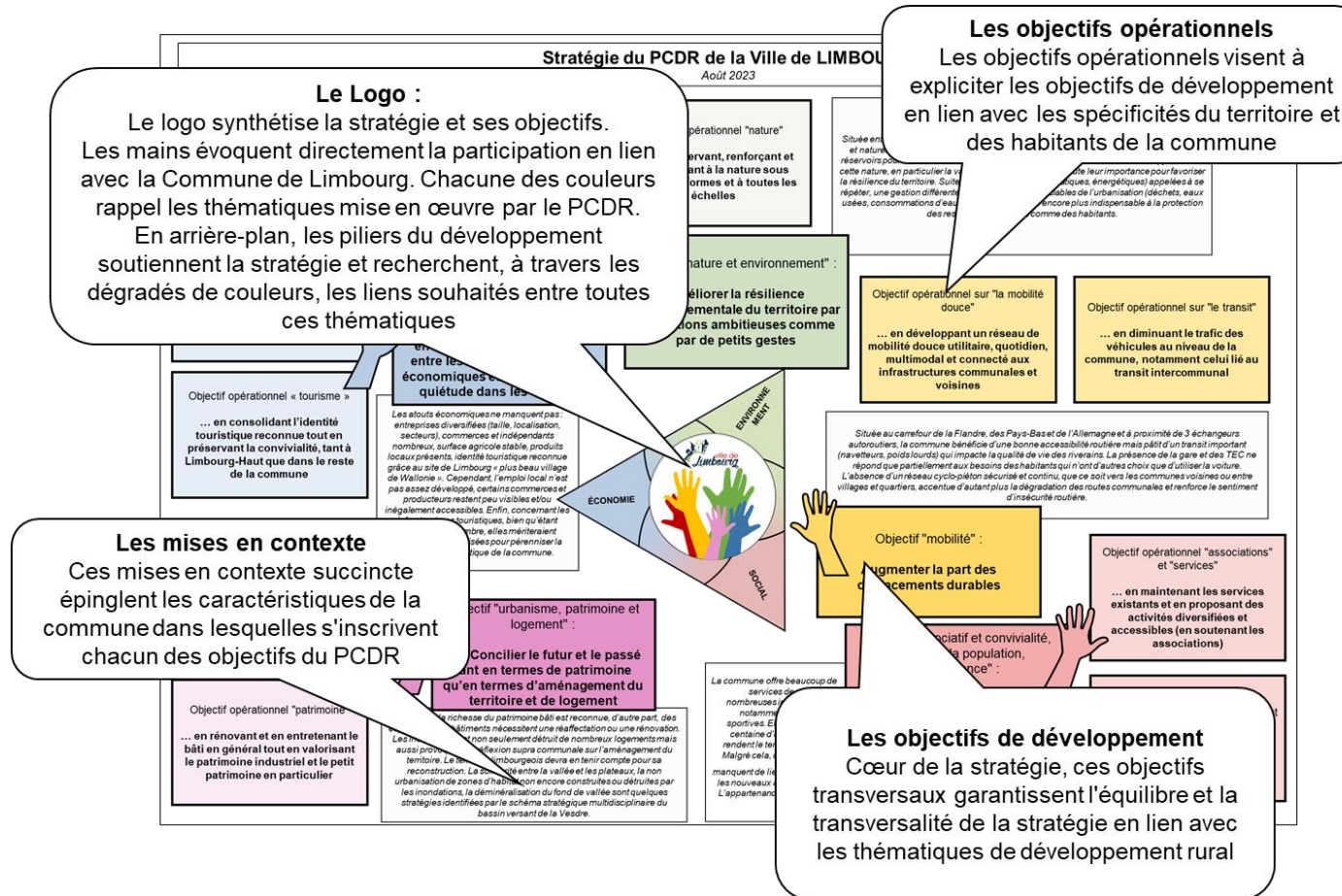
- Axe 3 : Coopération et cohésion

CC4 Créer les conditions favorables à la diversité des activités et à l'adhésion sociale aux projets

CC5 Développer des espaces publics de qualité, conviviaux et sûrs

+ en attente du résumé de l'avis du Conseil communal

4. La stratégie de développement



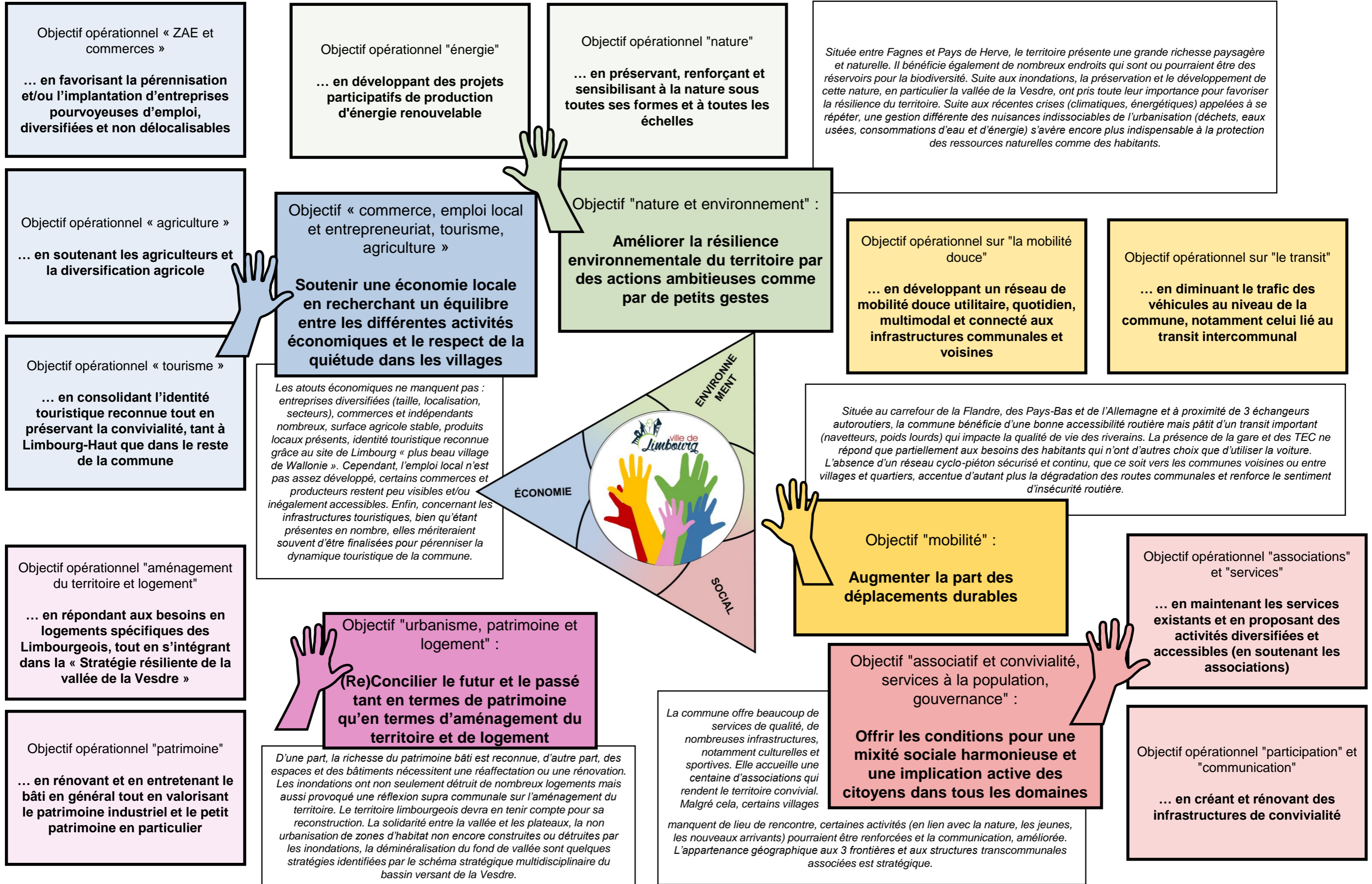
B Présentation de la stratégie et des objectifs de développement

Objectifs de développement	Objectifs opérationnels	Piliers du développement durable		
		Environnement	Social	Economie
Objectif « convivialité » Offrir les conditions pour une mixité sociale harmonieuse et une implication active des citoyens dans tous les domaines	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ... en maintenant les services existants et en proposant des activités diversifiées et accessibles (en soutenant les associations) ✓ ... en créant et rénovant des infrastructures de convivialité 		X	X
Objectif « mobilité » Augmenter la part des déplacements durables	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ... en diminuant le trafic des véhicules au niveau de la commune, notamment celui lié au transit intercommunal ✓ ... en développant un réseau de mobilité douce utilitaire, quotidien, multimodal et connecté aux infrastructures communales et voisines 	X		X
Objectif « logement, aménagement du territoire et patrimoine » (Re)Concilier le futur et le passé tant en termes de patrimoine qu'en termes d'aménagement du territoire et de logement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ... en répondant aux besoins en logements spécifiques des Limbourgeois, tout en s'intégrant dans la « Stratégie résiliente de la vallée de la Vesdre » ✓ ... en rénovant et en entretenant le bâti en général tout en valorisant le patrimoine industriel et le petit patrimoine en particulier 	X	X	X

<p>Objectif « environnement »</p> <p>Améliorer la résilience environnementale du territoire par des actions ambitieuses comme par de petits gestes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ... en développant des projets participatifs de production d'énergie renouvelable ✓ ... en préservant, renforçant et sensibilisant à la nature sous toutes ses formes et à toutes les échelles 	<p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p>
<p>Objectif « économie »</p> <p>Soutenir une économie locale en recherchant un équilibre entre les différentes activités économiques et le respect de la quiétude dans les villages</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ... en favorisant la pérennisation et/ou l'implantation d'entreprises pourvoyeuses d'emploi, diversifiées et non délocalisables ✓ ... en soutenant les agriculteurs et la diversification agricole ✓ ... en consolidant l'identité touristique reconnue tout en préservant la convivialité, tant à Limbourg-Haut que dans le reste de la commune 	<p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>

Stratégie du PCDR de la Ville de LIMBOURG

Août 2023





Objectif « convivialité »

Offrir les conditions pour une mixité sociale harmonieuse et une implication active des citoyens dans tous les domaines

La convivialité limbourgeoise est reconnue grâce au tissu associatif, culturel et sportif diversifié et aux nombreux événements. L'objectif est de conserver cet atout et de le renforcer afin que tous les habitants se sentent inclus dans la vie communale. Il s'agit de permettre et de donner envie à chacun de pouvoir s'impliquer dans la vie locale, que ce soit à l'échelle du village ou du quartier comme à l'échelle communale. Comme l'ont démontré les inondations, la cohésion sociale est garante de la solidarité et du vivre ensemble et il faut donc tout mettre en œuvre pour la préserver et la favoriser.

... en maintenant les services existants et en proposant des activités diversifiées et accessibles (en soutenant les associations)

Les services sont nombreux, diversifiés et reconnus. Les dégâts dus aux inondations nécessitent de conserver et de reconstruire les nombreux services existants. Ceux-ci sont regroupés à Dolhain et leur accessibilité doit être effective. Il s'agit donc de tenir compte de la mixité sociale et de s'appuyer sur les services existants et la solidarité villageoise pour s'adapter au plus grand nombre.

... en créant et rénovant des infrastructures de convivialité

De nombreux lieux de rencontre existent sur le territoire communal, dont certains d'envergure à l'image du Kursaal et du centre sportif. Cependant, de nombreuses infrastructures ont été détruites en tout ou partie par les inondations, y compris les espaces extérieurs. Il s'agit donc de les repenser, voire de les réorganiser pour certains, les rendre optimum pour le plus grand nombre. Ces espaces tant intérieurs qu'extérieurs sont une des conditions pour que la vie citoyenne puisse continuer à s'exprimer et à s'épanouir le mieux possible.

Effets multiplicateurs attendus

- Renforcement de la mixité au sein de la population
- Amélioration du bien-être de la population
- Maintien de la solidarité
- Meilleure connaissance et utilisation des services existants
- Augmentation de l'attractivité de la commune

Evaluation

Indicateurs	Sources	Cibles
Nombre de locaux partagés par plusieurs asbl et/ou événements	Administration communale asbl	Au moins 4 locaux chaque année
Aménagement d'un lieu de convivialité extérieur	Administration communal	Au moins 3 aménagements dans les 10 ans
Aménagement d'un lieu de convivialité intérieur	Administration communale asbl	Au moins 2 aménagements dans les 10 ans

Principaux projets en lien avec l'objectif

	Intitulé du projet
LOT 0	
LOT 1	L1-M- ?
LOT 2	L2-IM- ?
LOT 3	



Objectif « mobilité »

Augmenter la part des déplacements durables

La mobilité reste globalement un point faible du territoire malgré la présence de la gare et la proximité des autoroutes qui rend les pôles voisins particulièrement accessibles. La ruralité du territoire et la crise énergétique accentuent les difficultés à se déplacer, surtout sans voiture individuelle. Le manque global de sécurité routière envers les usagers faibles (vitesse, charroi lié au zoning et à la carrière, transit intercommunal), l'offre limitée du TEC et le manque de valorisation du potentiel de sentiers pour les déplacements quotidiens accentuent cette faiblesse. Il faut donc tout mettre en œuvre pour modifier la manière de se déplacer des Limbourgeois.

... en diminuant le trafic des véhicules au niveau de la commune, notamment celui lié au transit intercommunal

L'accessibilité de la commune n'est pas la même selon les besoins en transport pour le travail, l'école, certains services et surtout si on habite au centre de Dolhain ou dans les autres quartiers et villages. Le transit intercommunal est vivement ressenti au regard de l'autosolisme, de l'impact sur la qualité des infrastructures comme la qualité de vie des riverains, et du sentiment d'insécurité routière. L'offre du TEC, satisfaisante à Dolhain, est restreinte dans les villages avec peu de passages ; sa fréquence suit presque exclusivement le calendrier et les horaires scolaires. Elle est actuellement lacunaire et difficilement améliorable. La gare est peu desservie ce qui induit une faible fréquentation. En termes de transport à la carte, les Limbourgeois ne peuvent compter que sur le minibus communal. Il s'agit donc d'essayer de développer toutes les alternatives possibles à la voiture.

Dans l'ensemble, le sentiment d'insécurité routière reste préoccupant dans les villages et au niveau de nombreux « points noirs ». En particulier le charroi lié à la carrière au centre de Dolhain et le charroi lié aux zonings à Bilstain et Goé sont problématiques également pour la santé, les équipements, l'environnement, la convivialité... Cette particularité est donc à prendre en compte.

... en développant un réseau de mobilité douce utilitaire, quotidien, multimodal et connecté aux infrastructures communales et voisines

En lien avec le projet transcommunal de Vesdrienne passant par Dolhain, qui permettra les liaisons est-ouest avec les communes et les pôles voisins, il s'agit de développer la mobilité cyclo-piétonne à l'échelle du territoire communal. L'enjeu est de relier Dolhain (et ses services et équipements) à tous les autres villages et quartiers. Des sentiers balisés existent, essentiellement pour le tourisme, mais il y a un manque de synergie, de continuité et de signalétique pour une utilisation quotidienne. Vu les effets positifs sur les consommations d'énergie, la santé, la valorisation de la nature, la cohésion sociale intervillageoise... et le potentiel du réseau existant, les aménagements et la valorisation de ce réseau représentent un enjeu majeur de cette mobilité active.

Effets multiplicateurs attendus

- Amélioration du sentiment de sécurité dans les villages
- Amélioration de la convivialité dans les cœurs de village
- Réduction des émissions de CO₂
- Développement des atouts touristiques

Evaluation

Indicateurs	Sources	Cibles
Nombre d'accidents par année	IWEPS Zone de police	Rester sous les 10 accidents par an (7 en 2020)
Nombre d'actions en faveur d'une mobilité alternative	Administration communale	Au moins 1 action par an
Tronçons cyclo-piétons aménagés sur la commune (trottoirs, pistes cyclables et autres sentiers...)	Administration communale	Au bout des 10 ans, au moins une liaison pour chacun des 5 villages principaux est aménagée

Principaux projets en lien avec l'objectif

	Intitulé du projet
LOT 0	
LOT 1	L1-M- ?
LOT 2	L2-IM- ?
LOT 3	



Objectif « logement, aménagement du territoire et patrimoine »

(Re)Concilier le futur et le passé tant en termes de patrimoine qu'en termes d'aménagement du territoire et de logement

À la suite des inondations, c'est tout l'aménagement du territoire qui nécessite d'être repensé et en particulier la réorganisation des habitations au sein des villages les plus touchés, Dolhain en premier lieu. La ville peut s'appuyer sur les différentes études supra communales (dont certaines sont encore en cours).

... en répondant aux besoins en logements spécifiques des Limbourgeois, tout en s'intégrant dans la « Stratégie résiliente de la vallée de la Vesdre »

À la suite des inondations qui les ont détruits en grande partie, les besoins en logements spécifiques ou non, sont particulièrement importants. La réflexion de reconstruction en quartier durable prend en compte tant les aspects environnementaux que ceux de mixité sociale. Il ne s'agit pas de refaire à l'identique mais de tenir compte de l'ensemble des problèmes de logements de la population : celle au pouvoir d'achat moindre (jeunes commençant la vie active, nouveaux retraités...) mais aussi les jeunes primo acquérants. De même, il s'agit de redistribuer géographiquement les logements publics.

... en rénovant et en entretenant le bâti en général tout en valorisant le patrimoine industriel et le petit patrimoine en particulier

Le patrimoine est très riche et diversifié, il s'agit de le mettre en valeur, au-delà de Limbourg Haut. Le patrimoine bâti en général et le petit patrimoine en particulier sont importants et reconnus comme en témoigne l'inventaire du patrimoine culturel immobilier. Il est important de préserver certaines constructions qui se détériorent (l'âge du bâti est particulièrement élevé) et qui nécessitent des rénovations respectueuses.

Il s'agit également de tenir compte des 11 ensembles bâtis distincts identifiés sur le territoire qui sont caractéristiques du Pays de Herve ou du Condroz, urbain ou rural. En effet, le territoire se situe à la limite de régions différentes, ayant une histoire propre, notamment économique, ce qui en fait une commune originale. Cela participe évidemment à une plus-value tant pour les villageois que pour les touristes.

Effets multiplicateurs attendus

- Préservation du patrimoine
- Maintien de la convivialité du centre-ville
- Augmentation de l'attractivité du territoire
- Amélioration des conditions de vie
- Maintien et meilleure intégration de la mixité sociale

Evaluation

Indicateurs	Sources	Cibles
Nombre de nouveaux logements communaux adaptés à certains publics cibles (aîné, jeunes, PMR...)	Administration communale	Au moins 2 projets dans les 10 ans
Nombre d'actions de valorisation en faveur du patrimoine bâti local	Administration communale asbl	Au moins 1 action par an

Principaux projets en lien avec l'objectif

	Intitulé du projet
LOT 0	
LOT 1	L1-M- ?
LOT 2	L2-IM- ?
LOT 3	



Objectif « environnement »

Améliorer la résilience environnementale du territoire par des actions ambitieuses comme par de petits gestes

De manière générale, les récentes crises sanitaires et énergétiques incitent chaque citoyen à réfléchir à sa résilience environnementale et son impact sur le climat. Les inondations de juillet 2021 obligent presque chaque Limbourgeois à en tenir compte.

... en préservant, renforçant et sensibilisant à la nature sous toutes ses formes et à toutes les échelles

Différents acteurs et outils de protection, de gestion ou de valorisation de la nature existent sur la commune... Mais leurs actions semblent parfois dispersées. De même, si certains habitants sont sensibilisés à la biodiversité, d'autres le sont moins et certaines atteintes à l'environnement existent. La biodiversité semble fragile face aux nuisances anthropiques (urbanisation, trafic routier, déchets...). La quantité annuelle de déchets collectés par habitant est en augmentation et la propreté au sein des villages est comme partout ailleurs, problématique avec la présence de déchets, voire de dépôts entre les villages et le long des voiries y compris des sentiers de promenade.

Les paysages représentent une qualité reconnue sur le territoire communal : le bocage et les vergers du Pays de Herve d'une part, les forêts ardennaises d'autre part. La richesse de la nature et de ses paysages est un véritable atout aux retombées multiples, tant au niveau local (cadre de vie des habitants), que régional (attraits touristiques), voire international (« poumon vert » de l'Euregio).

Le réseau hydrographique ne présente pas une bonne qualité et les pressions (humaines) risquent de s'accroître. Les (micro) zones humides disparaissent, les rivières ne sont pas valorisées et les inondations ont été accentuées par différents facteurs locaux ou non (climat, imperméabilisation des sols...). Il est donc indispensable d'agir sur l'élément « eau » de l'environnement car cela entraînera des bénéfices multiples.

... en développant des projets participatifs de production d'énergie renouvelable

Enfin, les aspects énergétiques permettent à tout citoyen de s'impliquer dans la protection du climat et de l'environnement de manière générale. Dans le contexte de crises actuel, les prix de l'énergie obligent chaque citoyen à optimiser sa gestion de l'énergie. Bien que la thématique énergétique relève d'abord d'investissements individuels, l'aspect de production peut bénéficier d'opportunités actuelles collectives.

Sur le territoire, la consommation d'énergie par habitant diminue mais reste caractéristique des contraintes de la ruralité. La production d'énergie renouvelable quant à elle est relativement faible. Au niveau communal, l'engagement à travers la Convention des Maires se concrétise par la mise en place d'un PAEDC. L'objectif est bien de permettre à tous de diminuer son empreinte énergétique.

Effets multiplicateurs attendus

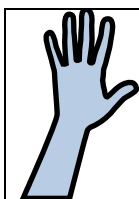
- Préservation des ressources non renouvelables
- Contribution aux objectifs environnementaux fixés à un niveau supérieur (diminution de l'empreinte carbone, amélioration de la qualité des eaux, réduction de l'usage des énergies fossiles...)
- Amélioration du cadre de vie des habitants
- Amélioration de la santé des habitants
- Changements de comportement des habitants

Evaluation

Indicateurs	Sources	Cibles
Consommation finale d'énergie sur la commune	IWEPS	Diminution dans les 5 ans
Nombre d'informations/de sensibilisations dispensées à la population sur le thème de la nature	Media communal (qui relaye les initiatives)	Au moins 2 informations/sensibilisations par an

Principaux projets en lien avec l'objectif

	Intitulé du projet
LOT 0	
LOT 1	L1-M- ?
LOT 2	L2-IM- ?
LOT 3	



Objectif « économie »

Soutenir une économie locale en recherchant un équilibre entre les différentes activités économiques et le respect de la quiétude dans les villages

Malgré certaines structures et équipements en faveur de l'économie, le nombre de postes de travail présent sur le territoire est trop faible pour proposer un emploi à toute la population active. Il s'agit donc de soutenir par tous les moyens, l'économie locale.

... en favorisant la pérennisation et/ou l'implantation d'entreprises pourvoyeuses d'emploi, diversifiées et non délocalisables

Le zoning de Goé et les entreprises et commerces de Dolhain sont les moteurs de l'économie locale. Mais ils sont insuffisants à fournir tout l'emploi nécessaire aux Limbourgeois. L'objectif est donc de soutenir les établissements existants afin qu'ils perdurent voire se développent sur le territoire ; et de favoriser l'installation de nouvelles entreprises.

L'identité économique locale repose également sur son agriculture - en lien avec le Pays de Herve - et son tourisme - avec le village de Limbourg Haut comme principale attraction. Il s'agit donc de préserver ces 2 secteurs plus dépendants des décisions supra communales mais non délocalisables.

... en soutenant les agriculteurs et la diversification agricole

L'agriculture est encore représentative de l'économie et du territoire mais comme partout, le nombre d'exploitations et d'agriculteurs est en diminution. Couplée aux difficultés générales faisant souffrir tout le secteur, l'objectif cherche à conserver une (forte) présence agricole sur le territoire communal. L'élevage laitier traditionnel est bien ancré, l'agriculture biologique aussi et certaines initiatives (de transformation, de maraichage et de circuits courts par exemple) se développent. Ce sont autant d'atouts à faire connaître et à soutenir pour préserver l'agriculture locale.

... en consolidant l'identité touristique reconnue tout en préservant la convivialité, tant à Limbourg-Haut que dans le reste de la commune

Il s'agit de promouvoir les nombreux atouts du territoire, en plus de Limbourg Haut : les sentiers diversifiés et les paysages, le patrimoine, les événements culturels et sportifs... L'enjeu est de continuer à développer cet atout économique en équilibre avec la vie locale quotidienne et le respect des habitants. Enfin, il s'agit de s'inscrire dans l'offre touristique supracommunale tout en conservant ses spécificités.

Effets multiplicateurs attendus

- Diminution de la pauvreté dans la commune
- Augmentation de l'attractivité de la commune

- Amélioration des conditions de vie des habitants
- Maintien de la qualité paysagère et des intérêts touristiques

Evaluation

Indicateurs	Sources	Cibles
Ratio d'emploi intérieur	IWEPS	En augmentation (47,4% en 2020) dans les 10 ans
Nombre d'exploitations agricoles	SPW agriculture	Égal ou supérieur à 26 (26 en 2021) dans les 10 ans

Principaux projets en lien avec l'objectif

	Intitulé du projet
LOT 0	
LOT 1	L1-M- ?
LOT 2	L2-IM- ?
LOT 3	

C Tableau général des indicateurs

		Indicateurs	Sources	Cibles
Objectif « convivialité »	Offrir les conditions pour une mixité sociale harmonieuse et une implication active des citoyens dans tous les domaines	Nombre de locaux partagés par plusieurs asbl et/ou événements	Administration communale asbl	Au moins 4 locaux chaque année
		Aménagement d'un lieu de convivialité extérieur	Administration communale	Au moins 3 aménagements dans les 10 ans
		Aménagement d'un lieu de convivialité intérieur	Administration communale asbl	Au moins 2 aménagements dans les 10 ans
Objectif « mobilité »	Augmenter la part des déplacements durables	Nombre d'accidents par année	IWEPS Zone de police	Rester sous les 10 accidents par an (7 en 2020)
		Nombre d'actions en faveur d'une mobilité alternative	Administration communale	au moins 1 action par an
		Tronçons cyclo-piétons aménagés sur la commune (trottoirs, pistes cyclables et autres sentiers...)	Administration communale	Au bout des 10 ans, au moins une liaison pour chacun des 5 villages principaux est aménagée
Objectif « logement, aménagement du territoire, patrimoine »	(Re)Concilier le futur et le passé tant en termes de patrimoine qu'en termes d'aménagement du territoire et de logement	Nombre de nouveaux logements communaux adaptés à certains publics cibles (aîné, jeunes, PMR...)	Administration communale	Au moins 2 projets dans les 10 ans
		Nombre d'actions de valorisation en faveur du patrimoine bâti local	Administration communale asbl	Au moins 1 action par an
Objectif « environnement »	Améliorer la résilience environnementale du territoire par des actions ambitieuses comme par de petits gestes	Consommation finale d'énergie sur la commune	IWEPS	Diminution dans les 5 ans
		Nombre d'informations/de sensibilisations dispensées à la population sur le thème de la nature	Media communal (qui relaye les initiatives)	Au moins 2 informations/sensibilisations par an
Objectif « économie »	Soutenir une économie locale en recherchant un équilibre entre les différentes activités économiques et le respect de la quiétude dans les villages	Ratio d'emploi intérieur	IWEPS	En augmentation (47,4% en 2020) dans les 10 ans
		Nombre d'exploitations agricoles	SPW agriculture	Égal ou supérieur à 26 (26 en 2021) dans les 10 ans